



Financer l'investissement  
de nos collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 11 JANVIER 2018

## L'AGENCE FRANCE LOCALE CLÔTURE 2017 AVEC UN ENCOURS DE CRÉDITS DE 1,6 MILLIARDS D'EUROS

**L'Agence France Locale achève sa troisième année d'activité avec une production de crédit en 2017 qui s'élève à 556 millions d'euros.**

Au 31 décembre 2017 et depuis sa création, l'AFL a signé 1,714 milliards d'euros de prêts aux collectivités locales. Les lignes de trésoreries, lancées à la fin de l'année 2016 pour répondre au mieux aux besoins des collectivités, représentent quant à elles **64 millions d'euros**. C'est au total **169 contrats** de crédit qui ont été signés en 2017.

« Après trois ans d'activité, l'AFL est devenue un acteur incontournable du financement des collectivités aux côtés des banques privées et des banques appartenant à l'Etat, a déclaré Yves Millardet, président du Directoire. L'année 2018 marquera une nouvelle accélération de notre développement. »

Son activité de levée de fonds s'est par ailleurs poursuivie avec succès en 2017, avec un **montant d'émissions réalisées de près de 1,1 milliards d'euros**.

L'Agence France Locale - Société Territoriale compte aujourd'hui **223 collectivités actionnaires**, et 2017 se caractérise par l'arrivée de nouvelles grandes collectivités locales au capital de l'Agence France Locale (notamment la Polynésie Française, le département de la Saône et Loire et la ville de Toulouse) contribuant ainsi à une augmentation significative des fonds propres du Groupe.

### À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

- L'Agence France Locale est un nouveau modèle de banque créé en 2013 par et pour les collectivités pour simplifier l'emprunt. Réponse alternative à la question du financement des collectivités, l'Agence France Locale est un établissement de crédit qui œuvre pour une mission unique : financer l'investissement des collectivités membres, quelle que soit leur taille ou leur type.
- Elle est détenue par l'Agence France Locale - Société Territoriale, elle-même propriété exclusive des collectivités actionnaires. Les deux sociétés constituent le Groupe Agence France Locale. L'AFL-ST a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe.
- La mutualisation des besoins de financement de ses membres et leur qualité de crédit permet à l'AFL de lever des fonds sur les marchés financiers à des conditions attractives, qu'elle redistribue aux collectivités membres sous forme de prêts bancaires classiques.
- Plus d'information sur [www.agence-france-locale.fr](http://www.agence-france-locale.fr)